

PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE
Société par Actions Simplifiée au capital de € 52.590.405
divisé en 3.506.027 actions de € 15
Siège social : L'Artois - Espace Pont de Flandre
11, rue de Cambrai (75947) PARIS CEDEX 19
417 582 301 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle pour vous rendre compte des résultats de l'activité durant l'exercice social clos le 30 septembre 2019, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Le Cabinet Grant Thornton et le Cabinet Ernst & Young et Autres, Commissaires aux Comptes, vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la législation en vigueur.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société Pierre & Vacances Tourisme Europe a poursuivi son activité de holding dans le cadre de son objet social.

A ce titre, elle a perçu les dividendes ou quotes-parts de résultat associés à ses participations d'un niveau sensiblement équivalent à celui de l'exercice écoulé mais a dû procéder à des dépréciations des titres de ses filiales ainsi qu'à des abandons de créances ou subventions.

EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

En date du 31 décembre 2018, Pierre & Vacances Tourisme Europe a consenti un abandon de créance de € 738.183 au profit de sa filiale, la société Pierre & Vacances Italia S.r.l.

En date du 28 février 2019, Pierre & Vacances Tourisme Europe a consenti un abandon de créance de € 1.317.000 au profit de sa filiale, la société Sociedad de Explotación Turística Pierre & Vacances España S.L.

En date du 24 mars 2019, la filiale étrangère SET PV España SL a remboursé le prêt participatif de € 2.500.000 contracté le 25 septembre 2019 ainsi que les intérêts pour un montant de € 17.260.

En date du 17 septembre 2019, Pierre & Vacances Tourisme Europe a accordé une subvention de € 14.000.000 à la société PVCP Holding Germany GmbH.

En date du 27 septembre 2019, Pierre & Vacances Tourisme Europe a accordé un prêt de € 5.000.000 à la Sociedad de Explotación Turística Pierre & Vacances España S.L.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, et au vu de son secteur d'activité et de son objet social, la société n'a pas mené d'actions en matière de recherche et de développement.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2019/2020, la société Pierre & Vacances Tourisme Europe poursuivra son activité de holding et continuera à gérer ses diverses participations en lien avec l'activité touristique en Europe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau de l'annexe des comptes annuels vous donnera toutes informations concernant les filiales et les participations de notre société.

Conformément à l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2018/2019, la société Pierre & Vacances Tourisme Europe n'a ni pris ni cédé de participation significative.

SOCIETES CONTROLEES

Au 30 septembre 2019, Pierre & Vacances Tourisme Europe contrôlait au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

- PV-CP Distribution, à hauteur de 100 %,
- PV-CP Holding Exploitation, à hauteur de 100 %,
- PV-CP Gestion Exploitation, à hauteur de 100 %,
- Maeva Holding SAS, à hauteur de 100 %,
- Société d'Exploitation Touristique Pierre & Vacances Guadeloupe, à hauteur de 100 %,
- Société d'Exploitation Touristique Pierre et Vacances Martinique, à hauteur de 100 %,
- SNC Société Hôtelière de l'Anse à la Barque, à hauteur de 100 %,

- Sociedad de Explotación Turística Pierre & Vacances España SL, à hauteur de 100 %,
- Pierre & Vacances Italia Srl, à hauteur de 99 %,
- PV Exploitation Belgique, à hauteur de 98 %.

CAPITAL SOCIAL

Au 30 septembre 2019, le capital social s'élève à € 52.590.405 et est divisé en 3.506.027 actions de € 15 chacune, détenues à hauteur de 3.506.022 actions par la société Pierre et Vacances.

Nous vous rappelons qu'aucune modification n'est intervenue dans la répartition du capital de Pierre & Vacances Tourisme Europe au cours de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

L'exercice dont les comptes vous sont présentés a une durée de 12 mois ; il a débuté le 1^{er} octobre 2018 et s'est clôturé le 30 septembre 2019.

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

COMMENTAIRES SUR LES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels de votre société comprennent : le bilan social, le compte de résultat et l'annexe, dans laquelle vous trouverez les informations complémentaires.

Vous trouverez, ci-joint en annexe, le bilan et le compte de résultat de votre société au 30 septembre 2019.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de <€ 20.118.865,49> que nous vous proposons d'affecter intégralement au poste report à nouveau.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société seront répartis de la façon suivante :

- Capital social	€ 52.590.405,00
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	€ 171.705.071,90
- Réserve légale	€ 2.467.908,09
- Réserves réglementées	€ 112.280,34
- Report à Nouveau	<€ 95.818.031,81>
	<hr/>
Total des capitaux propres.....	€ 131.057.633,52

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge, au plan fiscal, de dépenses non déductibles au regard de l'article 39-4 du même code.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au cours de l'exercice écoulé, la société n'a conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

Vos Commissaires aux Comptes en ont été informés.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport de gestion, les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

* * *

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE SA

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12,00

Adresse de l'entreprise : 11 rue de Cambrai L'Artois - Espace Pont de Flandre 75947 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12,00

Numéro SIRET 4 1 7 5 8 2 3 0 1 0 0 8 4 8

si déposé néant, cochez la case : *

				Exercice N clos le, 30/09/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
		Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	18 776 240,00	437 121 564,84
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG	5 000 000,00	5 000 000,00
		Autres immobilisations financières *	BH	BI		
		TOTAL (II)	BJ	BK	18 776 240,00	442 121 564,84
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
En cours de production de biens				BN	BO	
En cours de production de services				BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR			BS		
Marchandises	BT			BU		
DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
	CrÉANCES		BX	BY		
	Clients et comptes rattachés (3)*		BZ	CA		
	Autres créances (3)		CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé		CD	CE		
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	247,71	247,71	
	Disponibilités	CH	CI			
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	CK	247,71	247,71	
	TOTAL (III)					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	18 776 240,00	442 121 812,55		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE SA

Néant *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 52 590 405,00)	DA	52 590 405,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	171 705 071,90
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence : EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 467 908,09
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF	112 280,34
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(75 699 166,32)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(20 118 865,49)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	131 057 633,52
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	13 321 210,00
	Provisions pour charges	DQ	523 782,00
	TOTAL (III)	DR	13 844 992,00
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	296 464 603,84
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	313 579,56
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	441 000,00
	Autres dettes	EA	3,70
Compte régul.	EB		
	TOTAL (IV)	EC	297 219 187,10
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	442 121 812,62
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	297 219 187,10	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2052 - NOI

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE SA

Néant

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	311 000,00	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	311 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	317 946,23	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	(75,00)	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	(6 299,67)	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	2 500,00	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	314 071,56	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 071,56)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 408 455,88	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	17 260,27	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	359 520,00	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3 785 236,15	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	3 002 000,00	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 899 030,08	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	23 901 030,08	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(20 115 793,93)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(20 118 865,49)	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : PIERRE & VACANCES TOURISME EUROPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	
		4 096 236,15	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	
		24 215 101,64	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	
		(20 118 865,49)	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
	TOTAL GENERAL		

P.V.T.E

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Date de clôture : 30 septembre 2019

Montants en milliers d'euros	Article D. L. 17 : Factures reçues non réglées la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. L. 17 : Factures émises non réglées la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jours (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	90 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement											
Nombre de factures concernées	0				2						
Montant total des factures concernées TTC	0	0		0	1	0					
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0%	0%	0%	0%	0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires l'exercice HT						0%	0%	0%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées											
Nombre de factures exclues	néant					néant					
Montant total des factures exclues TTC	0					0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 443-1 du code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					<input type="checkbox"/> Délais contractuels <input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux					